

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes



Les tabous de l'immigration

Cahier n° 2006-03-044

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques. Aussi, tout naturellement, nos numéros ont pris place dans la collection « Espace de Libertés » qu'édite le *Centre d'Action Laïque*.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

000-0047663-36

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 25 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers) ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorez s'il vous plaît votre versement de 5 €.

Les tabous de l'immigration

Avec la collaboration de Jean CORNIL

Comment aborder ce thème sans tomber dans la facilité voire la démagogie, justement si tentante pour la pensée bien pensante des démocrates anti-racistes ? Comment échapper aux maîtres-mots, aux mots-valise auxquels chacun s'attend ? Comment dépasser l'écume de la pensée dominante de nos chers amis progressistes sans aussitôt faire le jeu de ceux qui prônent le discours racial, racialement dit-on même maintenant ? Bref, comment ne pas sombrer dans le totem si facile à ériger et laisser le tabou à ceux qui justement prétendent avec force ne pas en avoir ? Qu'est-ce qu'il serait si malséant d'évoquer en vertu des convenances sociales et morales ? Ne pourrait-on pas tabouiser ou tabouer, puisque ces mots existent, l'immigration ? La critique serait-elle malvenue dans nos certitudes éthiques ? La mise en cause impossible ?

Le discours si construit, si huilé sur l'immigration et l'intégration, mon discours, notre discours, si rodé, parfois si répétitif à force de narguer les barbares, si monotone pour convaincre les racistes de l'être un peu moins, presque convenu entre nous, s'énonce en termes trop clairs : une maîtrise des flux migratoires dans le respect des droits de l'homme et une intégration des étrangers régulièrement établis dans notre pays via la lutte contre les discriminations qui règnent dans les grands systèmes de socialisation, l'école et l'entreprise. Tout est dit sur le plan des concepts politiques, régulièrement réaffirmés par l'ensemble des partis démocratiques, à quelques nuances près, depuis plus de dix ans et ce, dans deux directions précises :

L'immigration de main d'œuvre, arrêtée en 1974 en Belgique et en Europe pour motif de crise économique, tout en garantissant le regroupement familial, en défendant le droit d'asile et en assurant un soupçon d'aide au développement notamment par le biais du statut d'étudiant, doit être strictement limitée : le vocabulaire y est d'ailleurs significatif : on y parle de maîtrise, de gestion et de flux.

Ensuite, l'intégration - insertion - assimilation des étrangers, des populations issues de l'immigration, d'ascendance immigrée, d'origine étrangère, des allochtones, des minorités ethniques - et toutes ces dénominations ne sont pas neutres - via une politique - publique et associative - volontariste visant à garantir dans tous les pays européens des systèmes dans lesquels les immigrés en situation régulière disposent de droits civils, ainsi que de droits sociaux et parfois de droits politiques, égaux à ceux des nationaux. L'objectif est toujours, notamment au travers de l'accès relativement aisé à la nationalité d'intégrer les immigrés, leurs enfants, leurs petits enfants en les transformant rapidement en citoyens. Même si ces politiques d'intégration sont conditionnées selon les pays par la conception de la nation. Pensez à la conception organique, ethnique de l'Allemagne jusqu'aux nouvelles lois sur la naturalisation en 1998, à la conception très vague de l'Angleterre ou des Pays-Bas qui dans leur gestion coloniale ne se souciaient pas de la reproduction de leurs institutions nationales et de l'incorporation des indigènes, à la conception universaliste de la France avec pour objectif de répandre la culture ce qui a débouché sur une approche plus assimilatrice. D'autres variables imprègnent les politiques d'intégration, comme l'héritage de la politique coloniale, le statut des institutions religieuses, la tradition plus ou moins unitaire de l'élaboration nationale qui laisse des places diverses aux spécificités culturelles. Cette ligne de partage se retrouve d'ailleurs aussi entre Flandre et Wallonie, la première privilégiant l'intégration collective au travers des minorités ethniques, la seconde l'intégration individuelle fondée sur l'assimilation laïque et républicaine. Même si ces modèles évoluent, se brassent, s'entrecroisent au travers par exemple du décret du gouvernement wallon de 1996 qui bâtit sa philosophie sur la discrimination positive.

Et pourtant ?

Et pourtant tous ces concepts si convenus, cette philosophie politique quasi hégémonique avec les mille nuances qu'elle produit doit nous interroger plus au fond des choses.

D'abord sur l'origine de la discrimination. Phénomène universel comme nul autre - il existe depuis toujours dans toutes les sociétés quelles que soient leurs formes -la migration est en fait fondamentalement pensée en regard de notre unité locale, l'État Nation. " Nous avons intériorisé au plus profond de nous les structures de l'État et les catégories au travers desquelles nous pensons l'immigration sont toujours des catégories nationales voire nationalistes. Ce mode de pensée est inscrit dans une ligne de dénonciation invisible ou à peine perceptible qui sépare de façon radicale les nationaux et les non-nationaux, ceux qui font partie naturellement d'un territoire et ceux dont la présence est d'abord conçue comme une résidence non naturelle et souvent pas même naturalisée."

C'est le sens de l'analyse remarquable de Abdelmalek Sayad sur la double peine. Penser l'immigration, c'est penser l'État et il est dans la nature même de l'État de discriminer.

" Pour les nationalistes fanatiques, l'immigration représente des gens qui n'ont pas à être là car ils sont le symbole de la faille, de l'insuffisance de l'ordre national parfait. Les immigrés représentent un facteur de subversion car ils révèlent au grand jour les soubassements les plus profonds de l'ordre social et politique. Réfléchir à l'immigration, c'est interroger les fondements de l'État." Prenons la délinquance et les immigrés. Sujet tabou s'il en est.

"Dans le cas d'espèce, écrit Sayad, la délinquance n'est pas celle des délits dont la police a à connaître, des délits qu'enregistre la statistique de la criminalité, mais, une délinquance en cachant une autre, elle est une délinquance qu'on dirait de situation ou statutaire, quasiment ontologique car elle se confond dans le plus profond de notre mode de pensée avec l'existence même de l'immigré et avec le fait même de l'immigration". Inconsciemment le fait d'être immigré n'est pas un élément neutre et constitue plutôt une circonstance qui aggrave l'infraction. " Au fond, l'immigration est tout simplement coupable d'être, cela bien avant d'être coupable de délits, et indépendamment de ces délits", Concrètement voyez la surreprésentation carcérale des détenus étrangers condamnés pour un délit ou un crime grave.

La discrimination est donc bien au cœur de l'appareil d'État et ce, sans que l'on puisse parler de racisme ou de xénophobie. La distinction radicale entre étrangers et belges ou toute autre nationalité pose me semble-t-il un problème capital. Lors du débat sur le droit de vote des étrangers, la séparation entre les notions de citoyenneté et de nationalité a constitué une première brèche. La suppression progressive des différences de traitement et de l'octroi de droits subjectifs sur base de la nationalité a comme conséquence, aboutissement de la logique, la suppression même des catégories de nationaux et de non-nationaux, c'est-à-dire la suppression même de l'Etat Nation. Entrons alors dans un vaste projet politique, radicalement neuf en Europe, qui conférerait des droits par la simple présence sur un territoire -l'universalité des droits de l'homme en ce compris les droits politiques, économiques et sociaux, -et non en regard de l'État de ses ascendants ou de la volonté, si subjective, d'intégration.

Le droit international dispose que chaque être humain a le droit de quitter son pays. Mais aucune disposition ne prévoit qu'il a un droit fondamental à résider dans un autre pays. Pas suspendu de la cigogne au dessus de la frontière. Droit d'émigrer sans conditions mais conditions drastiques pour immigrer. À l'heure de la libre circulation de capitaux et des biens dans le processus de la mondialisation, les hommes sont figés dans les frontières. La libre circulation n'existe pas. Pourquoi ne pas supprimer les visas de court-séjour et par là garantir enfin une vraie mobilité, une vraie liberté de déplacement. Proposition iconoclaste faite par Jean-Yves Carlier, mais si évidente quand elle s'énonce simplement: le droit pour chaque homme de circuler librement sur notre planète. Mais ce serait une faille terrible dans l'Etat qui catégorise et sédentarise. Nous entrons pourtant plus que jamais dans un monde de migrants. 170 millions de personnes vivent dans un pays qui n'est pas celui de leur naissance, soit 3 % de la population mondiale.

Et cela va s'amplifier. Les Allemands prévoient 7 millions de travailleurs immigrés en 2015 pour faire face aux besoins en main d'œuvre de leurs entreprises. Les déplacements de populations vont considérablement augmenter. Mal-développement, guerres civiles,

Les tabous de l'immigration

catastrophes écologiques, inégalités dans l'accueil des migrants -le pays qui accueille le plus de réfugiés au sens de la Convention de Genève est l'Iran, puis les pays de l'Afrique subsaharienne. Notre solidarité, malgré le discours politique dominant sur l'accueil de la misère du monde, est très faible, mais moins pire que les États-Unis ou le Canada. Bref, le monde, complexe et multipolaire, est en profonde transformation - en 2025 8,5 milliards d'hommes dont 31% de musulmans, 25% de chrétiens, 15% de blancs, ils étaient 50% en 1900 ? Et nous y opposons Dérisoirement notre crise économique, notre forteresse Europe, nos conventions de Dublin et de Schengen, notre administration tatillonne qui criminalise et enferme dans des centres de détention. Est-ce la réponse solidaire et humaniste qui devrait faire entrevoir un vrai projet politique conscient des formidables mutations du futur... mais je m'égare !

Ensuite sur les mots. J'ai parlé d'immigrés, d'étrangers, de migrants. Les mots ne sont jamais innocents. Le premier fascisme, c'est la langue écrivait Roland Barthes. Les flamands parlent d'allochtones, les anglais de relations raciales. Comment nommer, définir, sans enfermer, sans réduire, sans assigner une place, un rôle, une fonction. Tous les discours parlent des jeunes immigrés. Or, avec l'évolution des lois sur l'accès à la nationalité, la plupart sont devenus belges. Pourquoi encore faire référence aux trajectoires de leurs parents, de leurs grands-parents. Et dans notre pays, si jeune en regard de 1 'histoire, ne sommes-nous pas tous d'ascendance étrangère? Et, au fait, tous les immigrés ne sont pas des étrangers et tous les étrangers ne sont pas des immigrés. L'éditorialiste Guy Konopnicki dans un pamphlet salutaire - *Manuel de survie au front* -contre l'extrême droite de l'Hexagone y dénonce la capture du mot immigration par les fascistes français. "Dès que l'on prononce ces mots otages, écrit-il, la collaboration commence. Car le mot a perdu son sens. Il désignait avant la période du Front, l'action de franchissement des frontières par des personnes de nationalité étrangère (...). Du point de vue de la langue, on ne reste pas longtemps immigré : le terme désigne un mouvement. Il est donc inacceptable de nommer ainsi des personnes résidants en France. Ce sont des résidents étrangers. Et, dans bien des cas, des français par naturalisation, c'est-à-dire par

choix. Mais nous acceptons de les compter, nous laissons dire qu'il y a des millions d'immigrés en France. En réalité, il y a de nos jours quelques milliers de personnes qui franchissent nos frontières chaque année. Face au fascisme, le premier geste de résistance doit être un geste de défense de la langue française. Le français d'abord : Une révolution du vocabulaire. Voilà peut-être le premier axe d'un combat idéologique contre l'extrême droite.

Et, enfin au-delà des mots, une meilleure compréhension des trajectoires et de la culture issue de l'immigration. Mieux comprendre le caractère fondamentalement bipolaire du phénomène migratoire. Cette culture de l'entre-deux. Cette troisième culture. Version optimiste: le migrant n'est pas soumis à une entité figée et surdéterminante. Il est l'acteur de sa vie et il développera, au sein d'une culture qui ne lui est pas familière, des stratégies pour résoudre les difficultés liées à sa condition d'immigré. Version pessimiste: Citons Tobie Nathan: "Émigrer, c'est perdre l'enveloppe de lieux, de sons, d'odeurs, de sensations de toutes sortes qui constituent les premières empreintes sur lesquelles s'est établi le codage du fonctionnement psychique. (...) L'expérience montre que cette entreprise à laquelle se livre tout migrant est la plupart du temps vouée à l'échec. Immigrer, c'est reconstruire seul, en l'espace de quelques années ce que des générations ont lentement élaboré et transmis. Est-ce seulement possible?" "S'il est vrai que quitter son cadre culturel d'origine est une expérience fortement traumatisante – car culture et psychisme sont intimement liés – à quelles conditions alors, écrit Alain Moreau "la majorité d'entre eux parvient-elle à ne pas sombrer dans la folie?" Parce que les immigrés ont toujours tendance à tenter de reconstituer un cadre culturel similaire à celui du pays d'origine pour aboutir à la production d'une culture spécifique, une culture de l'entre-deux. Non pas une vie entre deux cultures, celle du pays d'origine et celle du pays d'installation. Mais une culture originale – " même si paradoxale parce qu'elle résulte de la tentative impossible de recréer ici un environnement qui ne peut exister que là-bas" – culture qui dépassera au fil du temps les espaces privés et intimes pour déboucher sur les espaces publics, et dont une des traces les plus marquantes est cette culture des banlieues que l'Etat cherche

Les tabous de l'immigration

sans cesse à normaliser, à pacifier. Cette troisième culture échappe alors à toutes les tentatives d'assimilation des pouvoirs publics – que ce soit au travers des critères d'intégration pour l'obtention de la nationalité, de l'interprétation de la volonté d'intégration par l'Office des étrangers pour la régularisation des clandestins ou les difficultés d'appréhender les demandes de subventions des associations d'Afrique noire. Plus encore elle pose la question de la compatibilité entre la défense des particularismes culturels et l'universalisme proclamé des droits de l'homme. Comment en effet concrétiser une position politique qui serait médiane entre une reconnaissance massive du droit à la différence et une résistance au différentialisme au nom des valeurs universelles? Serait-ce de l'ethnocentrisme au travers de l'imposition par l'Occident au reste du monde de sa définition des droits de l'homme et de la démocratie? Et ne resterons pas nous-mêmes prisonniers d'une vision essentialiste de l'homme et des cultures qui figent ces dernières dans un donné naturel et permanent, cette vision qui fait de l'Islam un obstacle insurmontable à l'intégration des maghrébins et des turcs, qui fait du confucianisme le moteur de la réussite économique en Asie, qui rend incompatible culture africaine et multipartisme, qui voit en la révolution iranienne uniquement le poids des musulmans radicaux? Bref, "les conflits qui font l'actualité écrit Jean-François Bayart – les guerres de Yougoslavie – voyez l'opposition explicative fondamentale entre Kosovars/Albanais/Turcs musulmans et Serbes/Russes orthodoxes – la guerre d'Algérie, les affrontements communautaires en Inde – tirent leur force meurtrière de la supposition qu'à une prétendue identité culturelle correspond une identité politique tout aussi illusoire." Il n'y a pas d'identité naturelle. Il n'y a que des stratégies identitaires". Nous ne sommes pas condamnés à des rêves ou à des cauchemars identitaires qui nous enchantent ou qui nous terrorisent. " À nous de briser tous ces tabous fondés sur les mots qui emprisonnent nos marges d'autonomie, sur des visions culturelles illusoires, ancrées au plus profond de nos psychismes et qui grignotent sans cesse notre irréductible part de liberté.

J'ai esquissé trop brièvement quelques interrogations que je crois fondamentales pour notre réflexion et notre combat, enfin pour tous

ceux qui ne se satisfont pas de la fin de l'histoire, ce grand marché planétaire agrémenté des droits de l'homme, ou du choc des civilisations si cher aux Américains qui voudraient nous réduire à des essences culturelles éternelles, incompatibles entre elles, à cette purification ethnique du discours dominant, qui précède toujours cette purification ethnique, ce fascisme qui vient. Pussions nous combattre inlassablement contre toutes les formes qui réduisent et enferment l'homme au lieu de le tirer vers un absolu pluriel et solidaire.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

**Rien de plus simple,
Renseignez-nous votre adresse de courriel
Et nous vous enverrons mensuellement nos
programmes détaillés**



LA PENSÉE ET LES HOMMES ASBL

Avenue Victoria, 5 - 1000 Bruxelles

Tél. 02/640.15.20 - Fax 02/650.35.04

pensees.hommes@swing.be

www.lapenseetleshommes.be

Avec le soutien du ministère de la Communauté française